

**Conseil d'administration
Lundi 13 décembre 2021
Parentis en Born
Relevé de décisions**

Etaient présents

1. Madame Hélène LARREZET
2. Madame Florence GUERRO
3. Madame Françoise DOUSTE
4. Madame Marie Françoise NADAU
5. Monsieur Bernard COMET
6. Madame Céline SEGAUT
7. Madame Anne Laure BEZIAT
8. Madame Anne LETULLIER
9. Monsieur Jean Marie MARTIN
10. Madame Sylvie POUMEYRAU VEYRIER
11. Monsieur Christian EMIN
12. Monsieur Laurent PITOUS
13. Madame Michèle PETITTEVILLE
14. Madame Fabienne CAUCHOIS
15. Monsieur Jérôme LAFAYE
16. Monsieur Joseph CHARPENTIER
17. Madame Nicole MOREAU.

Etaient excusés

1. Madame Nathalie LARRUE SOUBAIGNE (pouvoir à Madame DOUSTE)
2. Madame Christine MIRIEU DE LABARRE (pouvoir à Monsieur COMET)
3. Madame Sylvie LEGRAND (pouvoir à Madame NADAU)
4. Madame Sabine BUBIEN-VIU (pouvoir à Madame SEGAUT)
5. Madame Sandrine THOMAS (pouvoir à Madame DOUSTE)
6. Monsieur Arnaud CRESPI (pouvoir à Madame Hélène DEBOFFLES)
7. Madame Sabrina MORPAN (pouvoir à Monsieur EMIN)
8. Monsieur Maurice ETIENNE (pouvoir à Monsieur PITOUS)
9. Madame Nathalie RIGAL (pouvoir à Madame LARREZET),

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
17	9	9
(1) + (3) = 26 <i>Quorum atteint</i>		

Ordre du jour :

- 1) Atterrissage budgétaire 2021 à date
- 2) Plan d'actions 2022
- 3) Budget 2022
- 4) Questions diverses :
 - 4.1) Conventions Animation
 - 4.2) Composition du Conseil d'administration : changement de représentant dans le collège socio-professionnels
→ catégorie Agences immobilières pratiquant de la location saisonnière

1) Atterrissage financier 2021 à date

A partir du document de travail spécifique remis à chaque participant, il a été procédé à la présentation de l'atterrissage budgétaire 2021 (à date) et au commentaire des écarts par grands postes entre le prévisionnel 2021 et l'atterrissage à date (au 13 décembre 2021).

Il a été rappelé qu'un bilan financier détaillé de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sera élaboré avec l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes et sera soumis au Conseil d'administration durant le premier semestre 2022.

L'atterrissage à date présente la synthèse suivante :

	Budget 2021	Atterrissage au 13 décembre 2021
Charges	1 083 396 €	1 031 048 €
Produits	1 020 489 €	1 109 859 €
Résultat	- 62 907 €	+ 78 511 €

2) Plan d'actions 2022

A partir d'un support vidéoprojeté détaillé, l'équipe de l'Office de Tourisme a procédé à la présentation du plan d'actions 2022 et a pu échanger sur son contenu avec les membres présents.

La présentation achevée, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption de ce dernier par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 13 décembre 2021, après lecture et échanges des actions présentées **adopte** à l'unanimité le plan d'actions 2022. »

3) Budget 2022

Le plan d'actions 2022 adopté, il a été procédé à la présentation du budget 2022 attaché à ce dernier et au commentaire des écarts par grands postes entre le budget 2022 et l'atterrissage à date (au 13 décembre 2021).

Le budget prévisionnel 2022 présente la synthèse suivante :

	Budget 2022	Atterrissage au 13 décembre 2021
Charges	1 064 778 €	1 031 048 €
Produits	1 060 832 €	1 109 859 €
Résultat	- 3 946 €	+ 78 511 €

La présentation du budget 2022 et les échanges complémentaires achevés, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption du budget 2022 par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 13 décembre 2021, après lecture et échanges sur le document budgétaire présenté **adopte** à l'unanimité le budget prévisionnel de l'exercice 2022 attaché au plan d'actions présenté ».

4) Questions diverses :

4.1) Conventions Animation

Il a été rappelé et précisé aux administrateurs les éléments suivants relatifs à la mission optionnelle Animation menée par l'office de tourisme pour les collectivités volontaires :

Depuis 2017, conformément à ses statuts et à ses missions, l'Office de Tourisme des Grands Lacs est compétent pour proposer des programmes d'animation locale pour les Collectivités volontaires du territoire des Grands Lacs.

En perspective de l'année 2022, l'Office de Tourisme des Grands Lacs a travaillé un projet d'animations locales pour 4 collectivités :

- Pour la Ville de Biscarrosse, le projet proposé par l'OT s'inscrit dans la convention pluriannuelle 2021-2023 signée et en cours.

Le contenu des animations proposées sera présenté lors d'un prochain Conseil municipal.

- Pour la Ville de Sanguinet, le projet proposé par l'OT est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Ville en vue d'une adoption future en Conseil municipal.

- Pour la Ville de Gastes, le projet proposé par l'OT est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Ville en vue d'une adoption future en Conseil municipal.

- Pour la Communauté de Communes des Grands Lacs, le projet proposé par l'OT pour les Grands Lacs à Vélo 2022 est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Communauté de Communes en vue d'une adoption future en Conseil communautaire.

Madame la Présidente a rappelé qu'il convenait de délibérer pour autoriser l'Office de Tourisme des Grands Lacs à finaliser la contractualisation avec chaque collectivité concernée :

Délibération adoptée

« *Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 13 décembre 2021 :*

- **autorise** la Présidente et le Directeur à finaliser le projet d'animations locales pour l'année 2022 proposé à :

* la Ville de Biscarrosse

* la Ville de Sanguinet

* la Ville de Gastes

* la Communauté de Communes des Grands Lacs

en s'assurant que la contribution totale de chaque collectivité couvre les dépenses générées pour l'Office de Tourisme

- **autorise** la Présidente et le Directeur à signer les documents contractuels qui en découlent

4.2) Composition du Conseil d'administration : changement de représentant dans le collège socio-professionnels
→catégorie Agences immobilières pratiquant de la location saisonnière

Il a été porté à la connaissance des administrateurs le changement suivant concernant les représentants de la catégorie Agences immobilières pratiquant de la location saisonnière au sein du Collège socio-professionnel du Conseil d'administration :

Collège socio-professionnels		
→Catégorie Agences immobilières pratiquant de la location saisonnière		
	Au 28 septembre 2020	Au 13 décembre 2021
Titulaire	Arnaud CRESPI	Arnaud CRESPI
Suppléant	Laëtitia LAURENT	Hélène DEBOFFLES
Titulaire	Anne Laure BEZIAT	Anne Laure BEZIAT
Suppléant	Ingrid CHARTON	Ingrid CHARTON

Il a été proposé de coopter ce changement qui sera à entériner par la prochaine Assemblée Générale.

Délibération adoptée

*« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 13 décembre 2021, après prise de connaissance du changement de suppléant en la personne de Madame Hélène DEBOFFLES en remplacement de Madame Laetitia LAURENT **adopte** à l'unanimité cette modification qui sera à entériner par la prochaine Assemblée Générale».*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30.

Fait à Biscarrosse, le 14 décembre 2021.

La Présidente
Hélène LARREZET

La Secrétaire
Françoise DOUSTE


